

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDE
RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE RUHENGERI.-

N° 2422 / HUIS.

O B J E T

Assignation à témoin.-

Monsieur le Greffier,

Comme suite à votre lettre n° 478/RP.696 du 13/10,
j'ai l'honneur de vous retourner dûment signé et rempli l'original d'une signification à témoin établie au nom de SAKAR K
NU ROSHAN.-

L'HUISSIER,

D. NEVEJANS

Monsieur le Greffier du
Tribunal de Résidence du

R U A N D A

à

I G A L I

Ruhengeri



6704

J.H.
GREFFE DU TRIBUNAL DE RESIDENCE
DU RUANDA SEANT A KIGALI.-
=====

Kigali, le 13.Octobre... 1952....

N°974.../R.P.696.....

OBJET:

ASSIGNATION A TEMOIN.....

~~SIGNIFICATION~~.....

.....

.....DEUX.. ANNEXES.-

=====

Monsieur le
1944 17/10/52

Transmis à Monsieur l'Huissier

àRUHENGRI....

en original et copie, ..un.. exploit d'assignation, en le priant de bien vouloir le signifier d'urgence à la nommée ~~de signification~~ SAKAR KHANU Roshan résidant à Ruhengeri

L'original sera renvoyé au mon office (au Greffe du Tribunal de Résidence à Kigali)

Le coût de l'exploit n'est pas à percevoir.-

L'attention de Monsieur l'Huissier est attirée sur l'urgence que requiert cette formalité de procédure pour que soit respecté le délai légal.-

LE GREFFIER,
V.ROUARD,

